Paris, le 21 octobre 2026

Madame la Ministre,

Les agents du Centre national du livre (CNL) souhaitent vous faire part de leur profonde inquiétude face aux propositions de certains parlementaires visant à remettre en cause l'existence même de leur établissement.

Cette perspective suscite une incompréhension d'autant plus grande que le CNL s'apprête à célébrer quatre-vingts ans d'engagement au service du livre, de la lecture et de la création littéraire.

Depuis des décennies, les pouvoirs publics ont affirmé une conviction constante : le livre n'est pas un bien marchand comme les autres. La loi sur le prix unique du livre, le soutien aux librairies indépendantes, la reconnaissance de la lecture comme Grande Cause nationale entre autres témoignent tous d'une même ambition : préserver la diversité des idées, favoriser l'accès à la culture et soutenir la création.

Le Centre national du livre est l'un des principaux instruments de cette politique publique.

Dans un contexte marqué par la concentration croissante du secteur de l'édition, l'évolution rapide des pratiques culturelles, les défis du numérique et de l'intelligence artificielle, ainsi que les préoccupations persistantes autour de la lecture, notamment chez les plus jeunes, les missions du CNL apparaissent plus nécessaires que jamais.

Chaque année, l'établissement accompagne des milliers d'auteurs, de traducteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs, de libraires, de bibliothécaires, d'organisateurs de manifestations littéraires et d'acteurs du développement de la lecture sur l'ensemble du territoire. Son action permet de soutenir la création, de favoriser l'émergence de nouveaux talents, de défendre la bibliodiversité et de maintenir un réseau de librairies indépendantes parmi les plus riches au monde.

Au-delà de ses dispositifs d'aide, le CNL est reconnu pour son expertise, sa connaissance du terrain, sa proximité avec les professionnels du livre et sa capacité à adapter rapidement son action aux besoins du secteur. Cette réactivité a été démontrée lors de la crise sanitaire, notamment au moment où les pouvoirs publics ont décrété les libraires comme commerce essentiel, l'établissement a su déployer

en quelques semaines des mesures exceptionnelles de soutien à l'ensemble de la chaîne du livre.

La force du CNL réside également dans ses agents. Leur expertise, leur engagement et leur connaissance fine des réalités du terrain permettent chaque jour de mettre en œuvre efficacement les politiques publiques en faveur du livre et de la lecture. Cette compétence collective constitue un atout précieux pour l'État comme pour l'ensemble des acteurs de la filière.

C'est pourquoi nous ne pouvons accepter que l'existence même de l'établissement soit aujourd'hui remise en question.

La disparition du CNL en tant qu'établissement public ne constituerait pas un simple changement d'organisation administrative. Elle affaiblirait un outil reconnu, efficace et largement identifié par les professionnels du livre. Elle risquerait d'éloigner la décision publique des réalités du terrain au moment même où le secteur a besoin d'un interlocuteur expert, réactif et indépendant.

Madame la Ministre, nous vous demandons solennellement :

- de réaffirmer publiquement l'attachement du Gouvernement à l'existence du Centre national du livre en tant qu'établissement public ;
- de garantir la pérennité de ses missions au service du livre, de la lecture et de la création ;
- de préserver les moyens humains et budgétaires qui lui permettent d'exercer pleinement ces missions ;
- de reconnaître le rôle essentiel joué par ses agents dans la mise en œuvre de cette politique publique.

Nous sommes fiers de servir un établissement qui œuvre chaque jour pour la création, la diversité des idées, la liberté d'expression et l'accès de tous à la culture. Nous souhaitons continuer à accomplir ces missions avec le même engagement au service de l'intérêt général.

À l'heure où le pluralisme culturel, la transmission des savoirs et l'esprit critique constituent plus que jamais des enjeux démocratiques majeurs, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour défendre l'avenir du Centre national du livre (CNL) et conforter sa place au sein des politiques culturelles de notre pays.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Les représentantes et représentants du personnel CGT et CFDT
du Centre national du livre